

Bonne pratique – Bilan de l'atelier avec les coachs

Les coachings ont significativement soutenu les participant.e.s à l'immersion dans leurs projets d'immersion. Les aspects positifs les plus importants du point de vue des coachs sont notamment :

- La stimulation pour tirer profit au maximum des immersions
- La réflexion sur les points/expériences difficiles pendant les immersions (élément de supervision)
- La réflexion sur les enjeux spécifiques de la pratique du travail social (pour les participant.e.s avec un background plus académique/théorique)
- Le soutien pour le transfert de l'expérience de l'immersion dans l'activité d'enseignement
- L'aide apportée aux participant.e.s pour qu'ils et elles jouent un rôle actif dans l'organisation de la pratique et que leur rôle ne se limite pas à celui d'observateur ou d'observatrice (pour les participant.e.s avec un background plus académique/théorique)
- La préparation professionnelle à des enjeux à venir (ex. contact avec les supérieur.e.s dans l'organisation de la pratique / incertitudes liées à la présentation, etc.)
- Le rôle d'avocat de la haute école/des participant.e.s (vis-à-vis de l'organisation de la pratique)

Sur les points ci-après, les coachés semblent, de l'avis des coachs, tirer grandement profit des immersions :

- Détermination/passion pour la pratique/les destinataires (participant.e.s enthousiasmé.e.s)
- Aperçu approfondi de la pratique
- Développement d'un réseau propre
- Enseignement plus riche
- Valeur accrue sur le marché
- Élargissement de l'approche de la résolution des problématiques pratiques de travail social au quotidien

Selon les coachs, les éléments à améliorer pour le coaching des participant.e.s à une immersion sont les suivants:

- Clarifier ce qui est ou non de la responsabilité des coachs (par ex. pour ce qui est d'assurer le recours au coaching)
- Clarifier dans quelle mesure le coaching devrait/doit inclure des éléments de supervision
- Clarifier si les coachés doivent ou non être suivis par des coachs appartenant à la même haute école (cf. confusion des rôles)
- Assurer qu'aucune recherche/prestation de services ne soit effectuée gratuitement pour les organisations de la pratique, ou du moins pas de manière unilatérale. Sur ce point, la qualification des participant.e.s doit être assurée et mise au premier plan d'un projet d'immersion.

Robert Wegener
26/11/2019